

La CGT en forte hausse au BRGM !

+ 8,3 % par rapport à 2019: un excellent résultat à reproduire partout en 2023...

Les salarié·e·s du BRGM et de ses filiales étaient appelé·e·s aux urnes - électroniques - du 7 au 13 décembre derniers, pour renouveler le premier CSE mis en place en décembre 2019. Le collège ingénieur·e·s et cadres (IC) représentait 73,1 % des électeurs et électrices, pour 26,9 % de technicien·ne·s et assistant·e·s (OETAM). La direction, en imposant un calendrier précipité de signatures des accords électoraux préalables, a contraint les organisations syndicales à une campagne très courte (moins d'un mois).

Salaires et conditions de travail mis en avant

Le syndicat CGT du BRGM a axé sa campagne sur deux thèmes principaux : la faiblesse récurrente des salaires qui sont aujourd'hui parmi les plus bas des Etablissements Publics de recherche, et les conditions de travail, en particulier face à l'évolution des espaces de travail fortement redoutée par les salarié·e·s, avec des open space, flex office, la direction mettant en avant l'avènement du télétravail et de la sobriété énergétique...

Chez les ingénieur·e·s et cadres, la CGT gagne 9,4 % à 32 %

Ces choix et tout le travail de terrain mené ces trois dernières années ont de toute évidence été en phase avec les préoccupations des salarié·e·s, puisque la CGT a obtenu 31,4 % des suffrages soit une progression de 8,3 % par rapport à 2019. Cette forte progression se fait essentiellement au détriment de la CFE-CGC qui s'effondre à 26,2 %, tandis que la CFDT, historiquement le principal syndicat au BRGM, reste stable à 42,4 %.

Forte percée chez les ingénieur·e·s et cadres

Dans ce collège, la CGT gagne 9,4 % à 32,0 % et dépasse la CFE-CGC (27,2 % ; -7,8 %), alors que la CFDT perd 1,5 % à 40,9 %. Dans le collège OETAM, CFDT (46,8 % ; +4,5 %) et CGT (29,8 % ; +5,2 %) se « partagent » les voix perdues par la CFE-CGC (23,4 % ; -9,7 %).

Fort de ces très bons résultats, le syndicat CGT se rapproche désormais, et pour la première fois depuis 15 ans, de ses plus hauts scores historiques (sur des élections à l'ancien périmètre CE sur la période 2001-2008 voir graphique).

La participation reste importante, même si elle est en très légère baisse par rapport à 2019 : 65,4 % (-0,8 %) tous collèges confondus pour les titulaires, et 64 % (-1 %) pour les suppléant·e·s, avec respectivement 61,3 % et 60,8 % de suffrages valablement exprimés.

Sur les 20 sièges titulaires qui étaient à pourvoir : (5 OETAM et 15 IC), la CGT gagne 2 sièges à 5 élu·e·s chez les IC et une élue (inchangé) chez les OETAM. La CFDT obtient 6 élus (-1) dans le collège IC et 3 (+1) dans le collège OETAM et la CFE-CGC respectivement 4 (-1) et 1 (-1). La répartition est la même pour les 20 sièges suppléant·e·s.

Le terrain a payé

C'est la première analyse du syndicat CGT du BRGM face à ces résultats : une récolte des fruits liée aux efforts à aller au plus près des besoins et attentes des collègues dans leurs difficultés quotidiennes, malgré le contexte du mandat 2019-2022 marqué par la pandémie de Covid 19. Y compris, dans certains cas, vers celles et ceux de la tranche « supérieure » de l'encadrement. Et tout ceci sans rien renier de son positionnement revendicatif, bien au contraire ! La campagne offensive et volontariste du syndicat, depuis de nombreuses années, sur la question de l'égalité femme-homme a pu aussi contribuer à ces très bons résultats. Le syndicat CGT du BRGM va devoir s'interroger sur sa relative faiblesse dans le collège OETAM, alors que, pour la première fois, la CGT fait un meilleur score dans le collège IC que dans le collège OETAM. Ce sera l'une des tâches du futur mandat qui s'annonce, en plus des nombreuses luttes à venir et cela dès ce mois de janvier !

Au plus près des besoins et attentes des collègues

